MAROL'INFOS

BULLETIN D'INFORMATION - N°161– DÉCEMBRE 2020 / JANVIER 2021



LE MOT DU MAIRE

Outre la présentation des vœux, le premier Marol'infos de l'année est traditionnellement l'occasion de faire un bilan. Il est bien difficile de trouver des mots positifs pour décrire l'année écoulée :

Dès janvier, nous assistions, incrédules, à la diffusion d'un virus d'un nouveau genre. À cette époque, la distance géographique nous semblait encore une barrière suffisante, infranchissable. Cette « grippette », comme certains se plaisaient à la qualifier, allait pourtant révéler son potentiel destructeur et mettre à mal les services de santé et l'économie de toute la planète. Les doutes des premiers jours ont rapidement cédé leur place à la stupeur, l'impuissance, la torpeur. Sentiments étranges et pour le moins désagréables.

Pris de cours, les pays se sont résolus à fermer leurs frontières, à arrêter leurs outils de production. Les confinements se sont multipliés. Pour la première fois depuis la naissance de l'Humanité, la vie semblait observer une pause, suspendue aux décisions des gouvernements et à l'arrivée d'un éventuel vaccin. La suite, nous la connaissons tous… Nous la vivons encore…

Je me refuse cependant à résumer 2020 à cette année maudite que nous aspirons tous à oublier. Il convient de se remémorer le positif au milieu de ce chaos.

Je souhaite ainsi rendre hommage aux soignants que nous avons applaudis inlassablement le soir à 20h00. Leur dévouement et leur sens du sacrifice aura marqué les esprits à jamais.

Je remercie chaleureusement les couturières qui ont permis la production de masques « Made in Marolles® » à une époque où il était difficile, voire impossible de se procurer cette indispensable protection.

J'adresse toute ma reconnaissance au corps enseignant et aux agents communaux qui, depuis la réouverture des classes en mai 2020, travaillent dans des conditions particulièrement difficiles. Ils œuvrent pour le bien-être des enfants, bien souvent au détriment du leur.

Je pense à tous ces héros du quotidien, dignes, discrets, qui font preuve d'un grand courage là où beaucoup auraient baissé les bras. La morosité ambiante n'a pas eu raison de leur volonté et de leur dynamisme.

Merci aux élus et agents qui permettent au village de continuer à vivre. En dépit des conditions difficiles, nos projets ne sont pas oubliés.

Mais l'actualité de l'année passée restera marquée par des chiffres sans commune mesure : nous n'oublierons jamais le décompte macabre auquel nous assistions tous les soirs, triste constat de notre incapacité à endiguer l'épidémie.

J'ai une pensée émue pour celles et ceux d'entre vous qui ont perdu un être cher durant cette crise. Je partage votre douleur et votre tristesse.

J'adresse mon soutien aux commerçants durement impactés durant la crise. Certains demeurent fermés à l'heure actuelle. J'espère que nous les retrouverons vite.

Les associations subissent de plein fouet les restrictions. Nous attendons impatiemment le rétablissement de conditions propices à la reprise de leurs activités.

L'année 2020 aura également été le témoin d'un événement particulier. L'élection municipale du 15 mars et la mise en place d'un nouveau conseil le 23 mai suivant, marquant la fin du mandat de mon prédécesseur, Philippe Lévêque. Je tiens à le saluer et à le remercier pour toutes ces années d'engagement auprès des Marollais. Ses qualités de gestionnaire et l'action des municipalités précédentes ont forgé le village que nous connaissons aujourd'hui. Toutes mes amitiés aux élus que j'ai eu la chance de côtoyer au cours du mandat précédent.

Je saisis l'opportunité de ce premier numéro de l'année pour vous présenter comme il se doit tous mes meilleurs vœux de santé et de bonheur. Le conseil se joint à moi pour vous souhaiter une année plus sereine et heureuse que la précédente.

Nous aurons le plaisir de vous rencontrer lors de réunions publiques dès que les conditions sanitaires le permettront. Notre site Internet, le Facebook de la mairie et le Marol'infos demeurent, à l'heure actuelle, nos moyens de communication les plus sûrs.

Prenez bien soin de vous.

Le Maire
Julien POIREAU

Résultat du concours

Mon plus beau dessin

Pour ce premier concours de dessin à destination des enfants, nous avons reçu 17 dessins.
Nous sommes ravis et remercions tous les enfants, ainsi que leurs parents et/ou leurs assistantes maternelles d'avoir joué le jeu avec enthousiasme.
Le jury composé de 9 membres, a eu beaucoup de difficultés à statuer, tant les dessins étaient plus jolis les uns que les autres.
Nous avons voté pour 3 gagnants comme annoncé lors du lancement de ce concours mais nous avons décidé que tous les enfants devaient être récompensés.
Les trois gagnants (qui ont reçu un bon d'achat) sont :









Bravo à tous!!!

Résultat du concours

Mon plus beau sapin

Notre concours "Mon plus beau sapin" est maintenant terminé ! Vous avez été nombreux à participer en partageant la photo de votre sapin et nous vous en remercions. Classique, original... chacun est unique !! Nous avons choisi cette année de récompenser 3 sapins : un naturel, un artificiel et un écologique.
Les gagnants sont:
- **M et Mme GANDOIN**: Sapin naturel avec une décoration traditionnelle constituée de guirlandes et boules qui nous replonge dans nos souvenirs d'enfance.
- **M et Mme AUGER**: Sapin artificiel mais majestueux avec une décoration naturelle qui offre une ambiance cosy et chaleureuse.
- **M et Mme PAVOT**: Sapin original et écologique, très tendance cette année, les sapins en bois ont la côte, la preuve avec celui-ci qui est superbe.





Vous pouvez retrouver les photos de tous les sapins sur la page Facebook de la mairie : Marolles-sur-seine

Décoration de Noël dans notre village

La magie de Noël

Après plusieurs semaines de travail, vous avez pu tous admirer le travail des agents des services techniques qui, cette année encore, nous ont fabriqué et installé de magnifiques décors de Noël.
Nous tenons à remercier Antony, Bruno, Johnny, Jonathan, Laurent et Patrice pour leurs idées, leurs savoir faire... A l'année prochaine avec de nouvelles idées !!





PASSAGE DE LA BALAYEUSE

Notre commune a passé un contrat avec la société Préjam, entreprise locale implantée sur la ZAC de Saint-Donain pour assurer les prestations de balayages des chaussées et caniveaux.

Deux types de circuits existent :
- un qui ne concerne que les rues principales, appelé **circuit n°1**
- le second toutes les autres rues, **circuit n°2**

Pour éviter un croisement avec les véhicules du ramassage des ordures, en 2021, le passage du véhicule de nettoyage aura lieu les jeudis.

Nous vous demandons dans toute la mesure du possible de ne pas garer vos véhicules sur la chaussée ce jour-là et de les rentrer dans votre propriété.

Voici le planning 2021 :
Jeudi 28 janvier 2021 : Circuit 1
Jeudi 25 février 2021 : Circuit 1 + parkings du foyer rural et de la salle des fêtes
Jeudi 18 mars 2021 : Circuit 2
Jeudi 15 avril 2021 : Circuit 1
Jeudi 20 mai 2021 : Circuit 2 + parkings du foyer rural et de la salle des fêtes
Jeudi 17 juin 2021 : Circuit 1
Mardi 13 juillet 2021 : Circuit 1
Jeudi 26 août 2021 : Circuit 2
Jeudi 14 octobre 2021 : Circuit 2 + parkings du foyer rural et de la salle des fêtes
Jeudi 18 novembre 2021 : Circuit 2
Jeudi 23 décembre 2021 : Circuit 1

Nous vous remercions de votre compréhension.



Nous vous rappelons par ailleurs que l'entretien des trottoirs (balayage, désherbage, déneigement) doit être assuré par les riverains (article 6 de l'arrêté municipal permanent du 21 juin 1996).



FOUILLES ARCHEOLOGIQUES

Futur quartier du chemin de la Vigne

Dans l'optique de l'urbanisation future prévue de longue date , des fouilles archéologiques vont se dérouler à compter du 25 janvier 2021.
Nous en profitons pour vous rappeler que, dès que les conditions sanitaires le permettront, nous organiserons une réunion publique pour présenter le projet de ce nouveau quartier.

J-P PAVIOT

SITCOME

Bornes d'informations



L'amélioration des conditions de mobilité doit permettre une meilleure utilisation des transports en commun. Une des actions retenues pour ce faire est la pose de bornes d'informations aux voyageurs à proximité des arrêts de bus.

Le SITCOME, Syndicat Intercommunal des Transports Collectifs de Montereau et des environs, gère le réseau de transports en commun desservant notre commune (autobus Interval et transport à la demande). La ligne Montereau-Fontaines-Fourches qui dessert également Marolles-sur-Seine est, quant à elle, gérée par les Cars Moreau.

Grâce à l'aide financière d'Ile-de-France Mobilité, le matériel sera mis en place par l'opérateur Transdev-Interval. Ces bornes seront installées aux arrêts les plus fréquentés. Ainsi notre commune va bénéficier d'une de ces bornes à l'arrêt Mairie dans le courant de l'année 2021.

Rappelons que le coût total de ces installations sur le territoire du SITCOME s'élève à 1,5 million d'euros.

LE PÈRE NOEL EST PASSÉ

A l'école maternelle puis à l'école élémentaire.





















Malgré le contexte sanitaire , le Père Noël « masqué » est passé dans chaque classe pour la plus grande joie des enfants.

Même si le traditionnel goûter en commun n'a pu avoir lieu, le Père Noël a remis une place de cinéma et une jolie boîte de chocolats à chaque enfant.

Nous remercions l'association de bénévoles « les amis de l'école » pour ces cadeaux et pour toute l'organisation.



FOCUS SUR NOS SOIGNANTS

Notre médecin et nos infirmiers



Pour certains, l'avenir professionnel se met en place depuis l'enfance… ce fut à l'âge de 9 ans pour notre médecin, le **Docteur Hassane ITSMAIL**.

Diplômé en 1989, il a débuté en exerçant dans les hôpitaux de 1989 à 2001 dans diverses spécialités (médecine générale, gynécologie, pédiatrie…) et ensuite commence une activité libérale. En 2017, le docteur ITSMAIL s'installe dans notre commune.

Il pratique ce métier avec passion.

Son devoir, c'est se sentir utile, et rendre service avec beaucoup de discrétion.
Son fil conducteur est d'être au contact des gens : « l'efficacité passe par l'association de deux éléments, l'écoute et le dialogue » Pour lui, c'est un échange, un partage important.
Je cite encore : « Être médecin c'est l'interaction entre le professionnel et le patient. Un intervenant dans la santé qui participe au bien-être d'une vie, d'une commune ».

Dr ITSMAIL : 01.64.31.00.00

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h - 12h	9h - 12h			9h - 12h	9h 12h
14h - 19h	14h - 19h		14h - 19h	14h - 19h	

Il y a 36 ans, le 1 octobre 1984, **Mr PAULEAT Yves**, infirmier libéral, a créé à Marolles sur Seine le cabinet infirmier.

M. PAULÉAT Yves



M. PAULÉAT Guillaume



M. PAULÉAT Julien



Il a été rejoint au fur et à mesure des années par ses deux fils, d'abord **Guillaume** puis **Julien**. Ensemble et en collaboration avec les autres professionnels de santé (pharmacien, médecins, kiné et dentiste), ils ont répondu à la demande croissante de santé de la population Marollaise et des environs. Dans un souci d'efficacité, d'attention et d'écoute auprès des malades , le cabinet infirmier leur apporter les soins techniques sans jamais oublier le besoin relationnel de chacun.

Cabinet infirmier: 01.64.31.25.26



Les cabinets du Docteur Itsmail ainsi que des infirmiers emménageront dans le nouveau bâtiment « cœur de village » à la fin du mois.

Dans le prochain Marol'infos, le focus portera sur les médecines alternatives. Si vous n'avez pas encore été contacté par notre équipe, n'hésitez pas à appeler la mairie pour vous faire connaître.

DEVENEZ VOISIN VIGILANT

Le site web sécurisé pour votre voisinage

La commune de Marolles-sur-Seine est maintenant membre du réseau «Voisins Vigilants et Solidaires» qui permet la diffusion d'alertes au sein de communautés basées sur la proximité.

La plateforme communautaire Voisins Vigilants et Solidaires met en relation les habitants d'un même quartier désireux de lutter ensemble contre l'insécurité. En France, un cambriolage a lieu toutes les 90 secondes ; dans les villes ayant adhéré au dispositif, leur nombre a baissé de 20 à 40%, grâce aux liens privilégiés créés entre la Mairie, les forces de l'ordre et les voisins vigilants.

Comment ça marche ?

Une fois inscrit, votre rôle principal consiste à veiller et alerter. Il s'agit d'une vigilance passive, les voisins ne se substituant pas à la police. Vous constatez un événement inhabituel ou une personne suspecte ? Envoyez une alerte depuis votre téléphone. Elle sera transmise par SMS ou par mail aux autres voisins, mais également à la Mairie et au Commissariat, permettant d'accroître la réactivité et l'efficacité des actions qu'ils mènent en matière de tranquillité publique. Vous pouvez également partager vos dates de départ en vacances avec vos voisins pour partir sereinement, publier des annonces ou encore faire connaissance avec les membres de votre communauté. Basé sur la convivialité, l'entraide et la solidarité, le site vous permettra de vous construire un cadre de vie agréable et serein.

Comme s'inscrire ?

L'inscription est simple et gratuite. Rendez-vous depuis votre ordinateur personnel, à votre domicile, sur le site **www.voisinsvigilants.org.** Pour plus de sécurité, votre inscription sera vérifiée et validée. Pour recevoir des alertes par SMS, vous devrez indiquer votre numéro de téléphone, mais pourrez ensuite choisir de le masquer. Vous n'avez pas accès à internet ? Demandez à une personne de votre entourage de vous inscrire pour pouvoir envoyer des alertes ou en recevoir sur votre téléphone portable. Le dispositif prévoit également une inscription particulière pour les seniors dont les enfants ou les proches veulent recevoir les alertes.

COMITÉ DES FÊTES

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite une très bonne année 2021. Nous espérons pouvoir enfin vous proposer un programme riche et varié.

1er rendez-vous *(si les conditions sanitaires le permettent)*: Le ***dimanche 14 février***, *une* sortie au **cabaret « Le Philadelphia** » afin de fêter la Saint Valentin. Après un déjeuner avec un menu spécial « Saint-Valentin », vous pourrez assister au spectacle cabaret avec plumes et paillettes ! Attention, le nombre de places est limité, pensez à réserver avant le 25 janvier.

En 2021 et si la situation sanitaire le permet, vous allez pouvoir organiser vos fêtes privées dans les salles de Marolles. Nous vous rappelons que nous pouvons vous louer la vaisselle dont vous auriez besoin (assiettes, couverts, verres, corbeilles à pain, seaux à champagne, ...) jusqu'à 150 personnes, avec un tarif très compétitif .

N'hésitez pas à vous renseigner au **06.74.13.88.17**.

A bientôt.

L'équipe du Comité des Fêtes



BARRICADES

barricades-rock.net

La bio...

Quatuor basé en Seine-et-Marne, Barricades apparaît sur la scène rock hexagonale courant 2008.
Le groupe se forme sous l'impulsion de Ced et Dom, ex-membres des «Trollers» et de leur rencontre avec Jess, guitariste du groupe «Les Rats». En 2016, c'est Ambre, bassiste dans «Le Sous-Pull» qui se joint à eux.



En 2012, sort «Le son des Barricades», un premier album autoproduit et enregistré sous leur propre label. Les mélodies sont variées, le son est de qualité et une énergie puisée dans des influences rock et punk se dégage de ce premier opus. Les textes en français abordent des thèmes de société : immigration clandestine, crise économique, fragilité de l'adolescence...



En 2017, ils remettent le couvert avec «Sans titre». On retrouve sur ce deuxième album tout ce qui fait l'identité du groupe : un rock énergique qui se veut aussi plus varié avec des incursions dans la pop ou le hardcore, et des textes sombres, poétiques et revendicatifs. C'est aussi sur ce disque qu'ils enregistrent les reprises de Brassens et Brel qu'ils ont eu l'habitude de jouer lors de nombreux concerts dans les pubs et les festivals de France et de Navarre.



Aujourd'hui ils reviennent dans les bacs avec «Imagine...»
Musicalement ce troisième album s'inscrit dans un rock direct et instinctif.
Les chants, toujours mélodiques et soutenus par des chœurs efficaces, nous livrent une vision pré-apocalyptique de notre société en traitant divers sujets d'actualité et en nous plongeant au cœur de la pop culture de notre époque.
Pour ce disque plus ambitieux, Barricades a confié le mix et la production à Bruno Preynat (Mickey 3d, Parabellum...) qui a su tirer le meilleur de ces onze nouvelles compos du groupe.

État civil



La publication des heureux et tristes événements de l'état civil donnaient lieu à parution dans le Marol'infos jusqu'à aujourd'hui.

Afin de respecter les consignes de la CNIL et au nom du respect dû à la vie privée (article 9 du code civil), il est en effet de règle que les informations nominatives détenues par les communes dans l'exercice de l'obligation légale de tenue de l'état civil ne soient spontanément communiquées qu'à une liste limitative de destinataires (l'Insee, l'officier de l'état civil, etc.).

Quant aux médias, pour qu'ils y aient accès, il faut que les personnes concernées aient donné leur accord.

Conformément à la règlementation, un document de consentement a été élaboré par la commune, et sera délivré aux administrés lorsque nécessaire.

Mairie : Place du Général de Gaulle, 77130 Marolles-sur-Seine (tél. 01.64.31.32.56) **Site internet :** www.marolles-sur-seine.fr **Directeur de publication :** Julien POIREAU **Commission Communication :** Adeline FARGE, Stéphanie BOUSSAHA, Laurie LECOUSTRE, Isabelle CEVERO, Véronique LAURIÉ, Christelle SAVOURAT, David AMATO **Réalisation :** Montereau-Impression, 63 av du Général de Gaulle, 77130 Montereau (850 exemplaires)